

Rapport P-507 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 5 mars 2024: «Sécuriser les voies piétonnes et cyclables sur la route de Lausanne (Jardin botanique - Reposoir)».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 5 juin 2024,
dans le rapport P-507 A)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-507 au Conseil administratif le 5 juin 2024.

RECOMMANDATION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'étudier rapidement la possibilité d'utilisation du passage souterrain du Jardin botanique.